

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR

Jeudi 24 août 2023 (PV-CS357)

12h

1222 Albert-Tessier et Plateforme ZOOM

Départements	Délégué.es	Présence / Absence
Anatomie	Mathieu Piché	A
Biologie médicale	Michel Cyr	P
Chimie, biochimie et physique	Benoit Daoust	P
Chimie, biochimie et physique	Hugo Germain	A
Chiropratique	Julie-Marthe Grenier	P
Chiropratique	Christian Linard	P
Ergothérapie	Mathieu Dumont	A
Études en loisir, culture et tourisme	Isabelle Falardeau	P
Finance et économie	Ayi Ayayi	A
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	A
Génie industriel	François Gauthier	P
Génie mécanique	Nadjet Zioui	P
Gestion des ressources humaines	Michel Arcand	P
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	A
Lettres et communication sociale	Synda Ben Affana	P
Lettres et communication sociale	Emmanuelle Caccamo	P
Management	François Labelle	A
Management	Étienne St-Jean	P
Marketing et systèmes d'information	Jocelyn Perreault	P
Mathématiques et informatique	Alain Goupil	A
Mathématiques et informatique	François Meunier	P
Orthophonie	Sophie Chesneau	P
Philosophie et arts	Jean-Paul Martel	P
Philosophie et arts	Mélissa Thériault	P
Psychoéducation et travail social	Caroline Couture	P
Psychoéducation et travail social	Georgia Vrakas	A
Psychologie	Diane St-Laurent	P
Psychologie	Lyson Marcoux	P
Sage-femme	Émilie Brunet-Pagé	P
Sciences comptables	Audrey Bistodeau	P
Sciences comptables	Philippe Caron	P
Sciences de l'activité physique	Gabriel Moisan	P
Sciences de l'activité physique	Jacques Abboud	P
Sciences de l'éducation	Corina Borri-Anadon	P
Sciences de l'éducation	Alexandre Gareau	P
Sciences de l'environnement	Andrea Bertolo	P
Sciences de l'environnement	Alexandre Roy	P
Sciences humaines	Mahdi Kelfaoui	P

Sciences infirmières	Josyane Pinard	P
Sciences infirmières	Myriam Asri	P
Comité exécutif	Officières et officiers	Présence / Absence
Président	Gilles Bronchti	P
VP aux relations de travail (VPRT)	Sonia El Euch	P
VP aux affaires syndicales (VPAS)	Mireille Dubé	P
VP aux affaires universitaires (VPAU)	Marc Beauregard	P
VP aux services à la collectivité (VPSC)	Marianne Paul	P
VP aux communications et secrétaire (VPCOM)	Jean-Claude Bernatchez	P
Trésorier	Pier-Luc Lajoie	P
Personnel du Syndicat		Présence / Absence
Conseillère aux relations de travail	Diane Beauchemin	P
Conseiller aux affaires universitaires	François Landry	P

Le professeur Jean-Claude Bernatchez, vice-président aux communications et secrétaire du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

CS357-24-08-2023-01 Ouverture de la réunion

Le président du Syndicat souhaite la bienvenue aux délégué.es et il les remercie de leur participation.

Il rappelle que la documentation relative à la réunion est disponible dans l'avis de convocation de la réunion.

CS357-24-08-2023-02 Vérification du quorum

La présidence d'assemblée déclare l'assemblée ouverte, puisque le quorum de 30 % des délégué.es syndicaux prévu à l'article 12.4g. des *Statuts* du SPPUQTR est atteint.

CS357-24-08-2023-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée présente l'ordre du jour. Elle rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible d'ajouter des points.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion (CS357)
4. Rapport du comité des relations de travail
5. Renouvellement de la convention collective – État de la négociation
6. Désignation – Membre au comité des distinctions honorifiques de l'UQTR
7. Tribune des délégué.es
8. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} juin (PV-CS356)
9. Information et dépôt de documents

1. Dépôt du procès-verbal du comité exécutif (PV-CX661)
10. Affaires nouvelles
11. Date de la prochaine réunion régulière : 14 septembre 2023
12. Clôture de la réunion

La présidence d'assemblée fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 357^e réunion du conseil syndical ;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par la professeure Audrey Bistodeau, du Département des sciences comptables, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 357^e réunion du conseil syndical du 24 août 2023.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS357-24-08-2023-04 Rapport du comité des relations de travail

La présidence d'assemblée invite la vice-présidence aux relations de travail (VPRT) et la vice-présidence aux affaires syndicales (VPAS) à présenter le point.

Grief 2022-08 Suspension administrative avec solde pour enquête. Allégations relatives à des comportements malveillants à l'égard de membres de la communauté universitaire.

Transaction quittance signée.

Prolongation de contrat d'un prof régulier – Clause résolutoire pour adhésion à un ordre professionnel (retardée en raison de la COVID)

Lettre d'entente signée.

Prof intimidé par des profs de son département.

Lettre d'entente signée pour rattachement provisoire au DGAAP.

Prof insatisfait de la réponse du CEREH (Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains) – Atteinte à la liberté académique

Plainte déposée en vertu de la *Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire* devant être traitée par le Comité sur la liberté académique constitué en vertu de l'article 8.1 de la *Politique sur la liberté académique universitaire* entrée en vigueur le 29 mai 2023.

Prof qui a de la pression des directions de programmes et de département pour modifier ses notes dans le but de faire passer des étudiants

Plainte déposée en vertu de la *Politique sur la liberté académique universitaire*.

Ingérence du Doyen des études - Fermeture de cours obligatoires, impact sur la tâche professorale

Rencontres prévues avec les vice-recteurs académiques.

Ingérence du Doyen des études - Préalautorisation exigée pour la modification de programmes

Suspension des délais.

Grief 2022-03 Surcharge de travail - Enquêtes menées par l'employeur et ses mandataires

Soumis à l'arbitrage – 1^{re} journée d'audience le 3 avril 2023. Poursuite des audiences les 5 septembre, 9 et 20 novembre 2023.

CS357-24-08-2023-05 Renouvellement de la convention collective – État de la négociation

La présidence d'assemblée invite la vice-présidence aux relations de travail (VPRT) à présenter le point.

La VPRT présente un résumé de la séance de négociation #21.

12 juin 2023

- Cours en dépassement de tâches
- Directions pédagogiques
 - Une précision a été apportée par la VPRT sur le rôle d'une direction administrative au sein d'un département. Ce poste ne figure pas dans la convention collective. Il s'agit d'un poste de cadre, permanent, qui relève de la vice-rectrice aux études et à la formation (VREF) et aucunement de l'assemblée départementale. Les mandats qui lui seraient confiés proviendraient de la VREF.
 - Plusieurs délégué.es indiquent que les professeur.es de département ont la responsabilité de prendre la place qui leur revient en assumant la direction départementale. Faute de quoi l'administration cherchera à combler le vide.
- Embauche
- Présentation par la VRAF de la situation financière de l'Université
 - La vice-rectrice à l'administration et aux finances (VRAF) a confirmé que l'UQTR a enregistré un surplus financier de 15 M\$, mais que le Syndicat ne devait pas compter sur cet argent puisqu'il s'agirait d'argent non récurrent.
- Appel à un conciliateur
 - L'employeur a demandé l'intervention d'un conciliateur pour la suite de la négociation pour le renouvellement de la convention collective. Le conciliateur est le même qui est intervenu lors des négociations entre le Syndicat des professeur.es de l'Université Laval (SPUL) et cette université.
 - Une première rencontre entre le comité de négo du Syndicat et le conciliateur s'est déroulée le 21 août.
 - Le rôle principal du conciliateur est d'agir à titre de facilitateur entre la partie patronale et la partie syndicale.

Les délégué.es discutent du déroulement de la négociation, en particulier de la mobilisation des professeur.es. Plusieurs souhaitent que le Syndicat, par l'entremise de son comité de mobilisation, entame une campagne médiatique et/ou de valorisation du professeur.

Des rassemblements d'appuis sont aussi discutés, avant les séances de négociations ou encore sur les réseaux sociaux. Il faut qu'il y ait un nombre significatif de professeur.es lors de ces rassemblements pour envoyer un message fort à l'administration.

Une déléguée demande à ce que le comité de négo fasse parvenir aux professeur.es le cahier de demandes indiquant les points qui ont été acceptées, refusées ou pas encore discutées. La VPRT fera parvenir ce cahier sous peu. Elle précise que les points discutés jusqu'à maintenant sont des thèmes privilégiés par l'employeur. Les demandes du Syndicat n'ont pas encore été discutées.

Les délégué.es tiennent à remercier les membres du comité de négo pour le travail effectué.

CS357-24-08-2023-06 Désignation – Membre au comité des distinctions honorifiques de l'UQTR

La présidence d'assemblée explique que le Syndicat doit procéder à la désignation d'un.e professeur.e au Comité des distinctions honorifiques de l'UQTR.

Selon la *Politique d'attribution des distinctions honorifiques* de l'UQTR (art. 5.1), seul.es les professeur.es étant ou ayant été membres du conseil d'administration ou de la commission des études de l'UQTR sont éligibles pour se porter candidat.e.

Le mandat est de 2 ans, renouvelable consécutivement une fois.

La professeure France Lafleur, Département des sciences de l'éducation, membre de la Commission des études, a manifesté son intérêt.

La présidence d'assemblée fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT	les <i>Statuts</i> du Syndicat ;
CONSIDÉRANT	la <i>Politique d'attribution des distinctions honorifiques</i> de l'UQTR;
CONSIDÉRANT	la vacance au poste de professeur.e au Comité des distinctions honorifiques de l'UQTR;
CONSIDÉRANT	la candidature de la professeure France Lafleur;

Sur proposition du professeur Michel Cyr, Département de biologie médicale, appuyée par la professeure Myriam Asri, Département des sciences infirmières, il est résolu de recommander la professeure France Lafleur pour occuper le poste réservé à un.e professeur.e au Comité des distinctions honorifiques de l'UQTR.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS357-24-08-2023-07 Tribune des délégué.es

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CS357-24-08-2023-08 Lecture et adoption du procès-verbal du 1^{er} juin 2023 (PV-CS356)

La présidence d'assemblée présente le procès-verbal de la 356^e réunion du conseil syndical tenue le 1^{er} juin 2023.

La présidence d'assemblée fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT	le projet de procès-verbal de la 356 ^e réunion du conseil syndical tenue le 1 ^{er} juin 2023;
CONSIDÉRANT	que les délégué.es ont reçu le projet dans les délais prescrits;
CONSIDÉRANT	l'avis des délégué.es sur la conformité du projet;

Sur proposition du professeur Michel Cyr, Département de biologie médicale, appuyée par le professeur Étienne St-Jean, Département de management, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 356^e réunion du conseil syndical.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS357-24-08-2023-09 Information et dépôt de documents

1. Dépôt du procès-verbal du comité exécutif (PV-CX661)

La présidence d'assemblée attire l'attention des délégué.es sur le procès-verbal de la réunion CX661.

La présidence d'assemblée invite les délégué.es qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux membres concernés du comité exécutif.

CS357-24-08-2023-10 Affaires nouvelles

Une déléguée attire l'attention de ces collègues sur le *Projet de loi 23 – Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation*. Elle fera parvenir au comité exécutif de la documentation à ce sujet. Le cas échéant, le Syndicat pourrait être appelé à prendre position sur ce projet de loi.

Le secrétariat général a lancé par courriel un appel de mise en candidatures pour pourvoir les trois postes de professeur.es au nouveau comité sur la liberté académique. Le président invite les professeur.es à déposer leur candidature et en informer le Syndicat.

CS357-24-08-2023-11 Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil syndical sera le 14 septembre 2023.

La séance est ajournée à 14 h 43.

Présidence d'assemblée

Jean-Claude Bernatchez
Vice-président aux
communications et secrétaire

Secrétaire d'assemblée

François Landry
Conseiller aux affaires universitaires